

République Française Département LOIRET Canton de Montargis VILLE DE VILLEMANDEUR

ARRETE N° 2024_0285

ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX RUE DU VIEUX BOURG

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales n° L2211-1, L2213-1 et L2213-2
- Vu le Code de la Route,
- Vu les travaux de voirie à réaliser par l'entreprise INEO CENTRE MONTARGIS, domiciliée 9 rue Edouard Branly 45700 Villemandeur, représentée par Monsieur Mathieu POINT, dans la rue du Vieux Bourg,
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger,

ARRETONS

<u>Article 1</u>: A compter du 27 mai 2024, et jusqu'au 31 mai 2024, le stationnement sera interdit et la ciruclation règlementée (alternance manuelle) dans la rue du Vieux Bourg, portion comprise entre le 120 et le 126.

<u>Article 2</u>: Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

<u>Article 3</u>: L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

<u>Article 4</u>: L'entreprise INEO CENTRE MONTARGIS est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

<u>Article 5</u>: Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise INEO CENTRE MONTARGIS, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie MONTARGIS-VILLEMANDEUR, Mme la Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN. M. le Directeur de l'entreprise INEO CENTRE MONTARGIS, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

> P/Le Maire, Par délégation

Le 1er adjoint au Maire Claude TOURATIER

Fait à VILLEMANDEUR, le 16/05/2024

Date d'affichage: 16/05/2024



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1 802652038 *cerfa* N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur	Particulier	Service public	Maître d'œuvre	e ou conducteur d'opération	Entreprise 🗹	
Nom : POINT Prénom : Mathieu						
Dénomination : INEO Réseaux Centre MONTARGIS Représenté par :						
Adresse Numéro:9	Extension	: Nom de	la voie :AVEN	UE EDOUARD BRANLY	=	
				_{Pays} : France		
Téléphone 0, 7, 8, 5, 9, 7, 1, 4, 6, 5, Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Courriel : mathieu.point@equans.com						
Si le bénéficiaire est différent du demandeur						
Nom :			Prénom :			
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :						
Code postal ———	டபடப Localité :			Pays :		
TéléphoneCourriel :	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _	ı ـــــı İndiquez l'ir	ndicatif pour le pa	ays étranger :		
Localisation du site cor	icerné par la dem	nande				
		H	D + 1/			
voie concernee : Autoro		oute nationale n°	_	artementale n°Voie com	munale n°	
Deliat de Desakus (DD) see						
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : +						
Code postal 4,5,7,0,0 Localité : VILLEMANDEUR						
Nature et date des trava	ux					
Permission de voirie anté	rieure : Oui 🗖	Non Si oui indi	quer la référence	1		
Description des travaux :	***************************************		Miles As	i i i i i i i i i i i i i i i i i i i		
¥				grant of control		
ຸກ° de chantier délivré par	la Collectivité ⁽⁰⁾ :					
Date prevue de début des	travaux : 2,7	0,5,2,0,2	4 Durê des	ravaux (en jours calendaires) :	5	
regiernentation souhait	ée			Vine Williams Will		
_			ate de début de	réglementation 2,7, 0,5	2.0.2.4.	
Restriction sur section cou Sens de circulation con		ction sur bretelles		Sens des Points de Repères (PR) o	projecante	
oens de circulation com		Points de Repères (PR)	décroissants	Fermeture à la circulation		
Circulation alternée :	Par feux tricolore	s 🔲 Ma	anuellement 🔲	Basculement de circulation sur cha	ussée opposée 🖵	
Restriction de chaussée	:					
Neutralisation de la bande d'a			npiètement sur cha	ussée 🗹 largeur de voie mainten	ue3	
Suppression de voie	nombre de voie(s	s) supprimée(s) 📖 L				

Interdiction de : Circuler Véhicules légers	Stationner véhicules légers poids lourds	Dépasser véhicules légers poids lourds
poids lourds Vitesse limitée à : 50 km/h Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :	poids iourds —	
		E .
Autres prescriptions :		
	p 9.	
La pose, le maintien ou le retrait de la s	signalisation spécifique au chantier sont e	ffectués par :
	rise spécialité 🔲	
	Représenté par :	
Adresse Numéro : Extension	: Nom de la voie :	
Code postalLocalité :	: Pays :	
Téléphone	ـــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	anger :
Courriel:		
Pièces jointes à la demande		
Afin de faciliter la compréhension et l'ins	truction du dossier, la demande d'arrêté est	accompagnée d'un dossier comprenant
Une notice détaillée avec notamment	l'évaluation de la gêne occasionnée au usage	ers 🔲
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème	Plan des travaux 1/200 ou 1/500ème	Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 0)00ème	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
J'atteste de l'exactitude des informations f	ournies 🗹	
Fait à : VILLEMANDEUR Nom : CIOCCHI Prén	nom : Florent Qualité :	Le: 1 6 0 5 2 0 2 4
	And the state of t	Sogelink



(47.978295 2.717241);(47.978166 2.717322);(47.978895 2.719296);(47.978988 2.719226);(47.978295 2.717241);

